


Richard Mimeau

Directeur général
Conseil des entreprises en technologies
environnementales du Québec (CETEQ)
rmimeau@ceteq.quebec

Pourquoi relègue-t-on constamment les enjeux environnementaux au second plan ? Je ne parle pas ici des grandes causes telles la lutte contre les changements climatiques, la protection des cours d'eau ou la coupe à blanc de nos forêts. Certes, ces enjeux relèvent de la plus haute importance et nous devons admettre que nous avons trop longtemps ignoré les signes inquiétants que la planète nous envoyait en réaction à ce que nous lui faisons subir. Il est temps que ces questions deviennent importantes pour l'ensemble de la population. Et en 2019 – on dirait que cela fait déjà une éternité – les étudiants ont fait entendre leur voix en marchant dans les rues pour nous sensibiliser au sort de notre planète, à ce que nous laisserons en héritage à nos enfants et à nos petits-enfants. Je crois qu'il est justifié de présumer que la jeune génération aura comme principe guidant ses actions la préservation de la Terre.

« On oublie trop souvent l'apport de ceux et celles qui œuvrent quotidiennement à la préservation de la santé de notre planète. Ils ne sont toujours pas reconnus comme des alliés dans la lutte contre les changements climatiques, et ils doivent se battre pour obtenir certains fonds gouvernementaux. »

Cependant, sans minimiser l'importance capitale de ces nobles causes, je souligne qu'on oublie trop souvent l'apport de ceux et celles qui œuvrent quotidiennement à la préservation de la santé de notre planète. Ils ne sont toujours pas reconnus comme des alliés dans la lutte contre les changements climatiques, et ils doivent se battre pour obtenir certains fonds gouvernementaux. Je pense notamment aux lieux d'enfouissement techniques (LET), aux entreprises de gestion des matières résiduelles, de matières dangereuses, de traitement de sols et d'énergie renouvelable, ainsi qu'aux recycleurs de produits technologiques. Moins connues du grand public, ces entreprises privées jouent cependant un rôle crucial dans l'assainissement de notre environnement. Ce sont elles qui traitent nos ordures ménagères et qui recyclent nos matières, de la boîte de carton au réfrigérateur, en passant par les téléphones. Ce sont également ces entreprises qui décontaminent de façon responsable les sols excavés ou qui sont les premières appelées à la suite de déversements de produits dangereux dans l'environnement.

DES PERCEPTIONS PARFOIS DICHOTOMIQUES

Il faut que nous arrivions à reconnaître l'importance de leur apport à notre société, à valoriser leur travail. Comment se fait-il, par exemple, que l'on s'indigne collectivement lorsque l'on apprend que le crime organisé fait des affaires en or au casino – que l'on exige alors que le gouvernement

intervienne sans attendre pour répondre à cette problématique –, mais que l'on accepte que ces mêmes organisations criminelles déversent sans souci des sols contaminés dans la nature ? Avec les grands chantiers de construction que l'on trouve présentement dans la région de Montréal, on peut s'interroger sur la quantité de sols contaminés excavés qui sont traités par des entreprises reconnues. Celles-ci sont bien impliquées dans certains projets, mais une grande partie de ces sols excavés ne sont pas traités et se retrouvent sur des terres agricoles privées. Parfois même, le propriétaire de la terre indique ne pas savoir ce qui est déchargé sur son terrain ! Tous les jours, les Québécois qui empruntent nos routes côtoient des camions remplis de sols, et la grande majorité de ceux-ci seront déversés illégalement. À long terme, permettez-moi de croire que cette situation aura des répercussions plus néfastes qu'un joueur de poker lié au crime organisé !

Autre enjeu à surveiller cette année : la gestion des résidus ultimes. En effet, il y a quelques mois, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) s'est vu donner par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le mandat d'enquêter sur la gestion des résidus ultimes. Cette démarche a pour but de dresser un portrait de la situation pour aider les réflexions et les prises de décision du gouvernement quant à l'avenir des LET. Les projets d'agrandissement ou de création de LET se heurtent chaque fois à des enjeux d'acceptabilité sociale. Pourtant, toutes ces entreprises ont pour objectif de minimiser les effets de nos actions sur l'environnement. On oublie trop souvent que ce sont nous, consommateurs, qui achetons puis mettons à la poubelle ces résidus. Nous ne pouvons jeter la pierre à ceux qui offrent un service essentiel dans un contexte de consommation de biens et de produits sans d'abord faire de la sensibilisation citoyenne.

RAYONNER AU-DELÀ DE L'INDUSTRIE

Plusieurs galas et autres activités organisées par des organisations environnementales comme la nôtre (par exemple, Réseau Environnement, le 3R MCDQ ou le CPEQ) dirigent leurs projecteurs sur les entreprises qui assainissent notre environnement. Ces événements sont bénéfiques et permettent de reconnaître les bons coups de notre société en matière d'environnement. Malheureusement, leur rayonnement n'atteint pas le grand public.

Alors, que pouvons-nous faire ? Travailler ensemble. Mettre nos divergences de côté et nous concentrer sur ce qui nous rallie : les bons procédés, la saine concurrence et une réglementation efficace qui écartera les charlatans. Je vous encourage à m'écrire et à me faire part de vos suggestions. J'entrevois l'année 2021 avec beaucoup d'optimisme. Profitons de l'occasion que présente la COVID-19 pour réfléchir et pour réaliser l'importance d'assainir notre environnement, et ce, au quotidien. Chaque geste compte. ■

